

SCHEMA DE DIAGNOSTIC POUR LES SYNDROMES PARKINSONIENS ATYPIQUES

EUROPEAN REFERENCE NETWORKS
FOR RARE, LOW PREVALENCE AND COMPLEX DISEASES

Share. Care. Cure.



Disclaimer:

“The European Commission support for the production of this publication does not constitute endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.”

More information on the European Union is available on the Internet (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2019

© European Union, 2019

Reproduction is authorised provided the source is acknowledged.

RÉSEAU EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE POUR LES MALADIES NEUROLOGIQUES RARES (ERN-RND)

ERN-RND est un réseau européen de référence créé et approuvé par l'Union européenne. ERN-RND est une infrastructure de soins de santé qui se concentre sur les maladies neurologiques rares (RND). Les trois principaux piliers d'ERN-RND sont (i) le réseau d'experts et de centres d'expertise, (ii) la génération, la mise en commun et la diffusion des connaissances sur les maladies neurologiques rares, et (iii) la mise en œuvre de la e-santé pour permettre à l'expertise de voyager à la place des patients et des familles.

L'ERN-RND rassemble 32 des principaux centres d'experts européens dans 13 États membres et comprend des organisations de patients très actives. Les centres sont situés en Belgique, Bulgarie, République tchèque, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Espagne et Royaume-Uni.

Les groupes de maladies suivants sont couverts par ERN-RND:

- Ataxies et paraplégies spastiques héréditaires
- Syndromes Parkinsoniens Atypiques
- Dystonie / Neurodégénérescence avec accumulation de fer dans le cerveau (NBIA) / maladies paroxystiques
- Démence fronto-temporale
- Maladie de Huntington et chorées
- Leucodystrophies

Des informations spécifiques sur le réseau, les centres experts et les maladies couvertes sont disponibles sur le site Internet du réseau: www.ern-rnd.eu

***Recommandations pour utilisation clinique:
ERN-RND recommande l'utilisation du schéma de diagnostic suivant pour les Syndromes Parkinsoniens Atypiques.***

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

Concernant les directives cliniques, les recommandations pratiques, les revues systématiques et d'autres lignes directrices qui sont publiées et adoptées ou dont la valeur a été confirmée par ERN-RND, il s'agit de l'évaluation d'informations scientifiques et cliniques actuelles qui sont mises à disposition comme offre de formation.

Les informations (1) n'incluent éventuellement pas l'ensemble des traitements et des méthodes de soin adaptés et ne doivent pas être considérées comme une constatation de la qualité des soins, (2) ne sont pas mises à jour de façon permanente et ne reflètent éventuellement pas les connaissances les plus récentes (de nouvelles informations peuvent être disponibles entre la création de ces informations et leur publication et/ou lecture), (3) ne concernent que les questions spécifiques, (4) n'exigent aucune prise en charge médicale définie, (5) ne remplacent pas l'appréciation professionnelle indépendante du médecin traitant car les informations ne tiennent pas compte des différences individuelles entre les patients. Dans tous les cas, la procédure choisie par le médecin traitant doit être définie individuellement en fonction des patients. L'utilisation des informations est facultative. Les informations sont mises à disposition par ERN-RND sur la base de l'état actuel et ERN-RND décline toute garantie

explicite ou implicite concernant les informations. ERN-RND exclut formellement toute garantie d'aptitude à l'emploi et de conformité à un usage ou une finalité spécifique. ERN-RND décline toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels résultant de l'utilisation de ces informations ou en rapport avec celles-ci ainsi qu'en cas d'erreurs ou d'omissions quelconques.

MÉTHODOLOGIE

Le schéma de diagnostic ci-dessous a été développé par le groupe d'experts en Syndromes Parkinsoniens Atypiques.

Le développement s'est déroulé en trois étapes. Pendant la première étape, une proposition de schéma de diagnostic a été élaborée, qui a été discutée et révisée lors de la deuxième étape au sein du groupe d'experts. Pour finir, pendant l'étape 3 le schéma de diagnostic final a été approuvé par vote.

Date de vote: 15.11.2018

Groupe d'experts en Syndromes Parkinsoniens Atypiques:

Coordinateurs du groupe d'experts:

Thomas Gasser¹, Wassilios Meissner²

Membres du groupe d'experts:

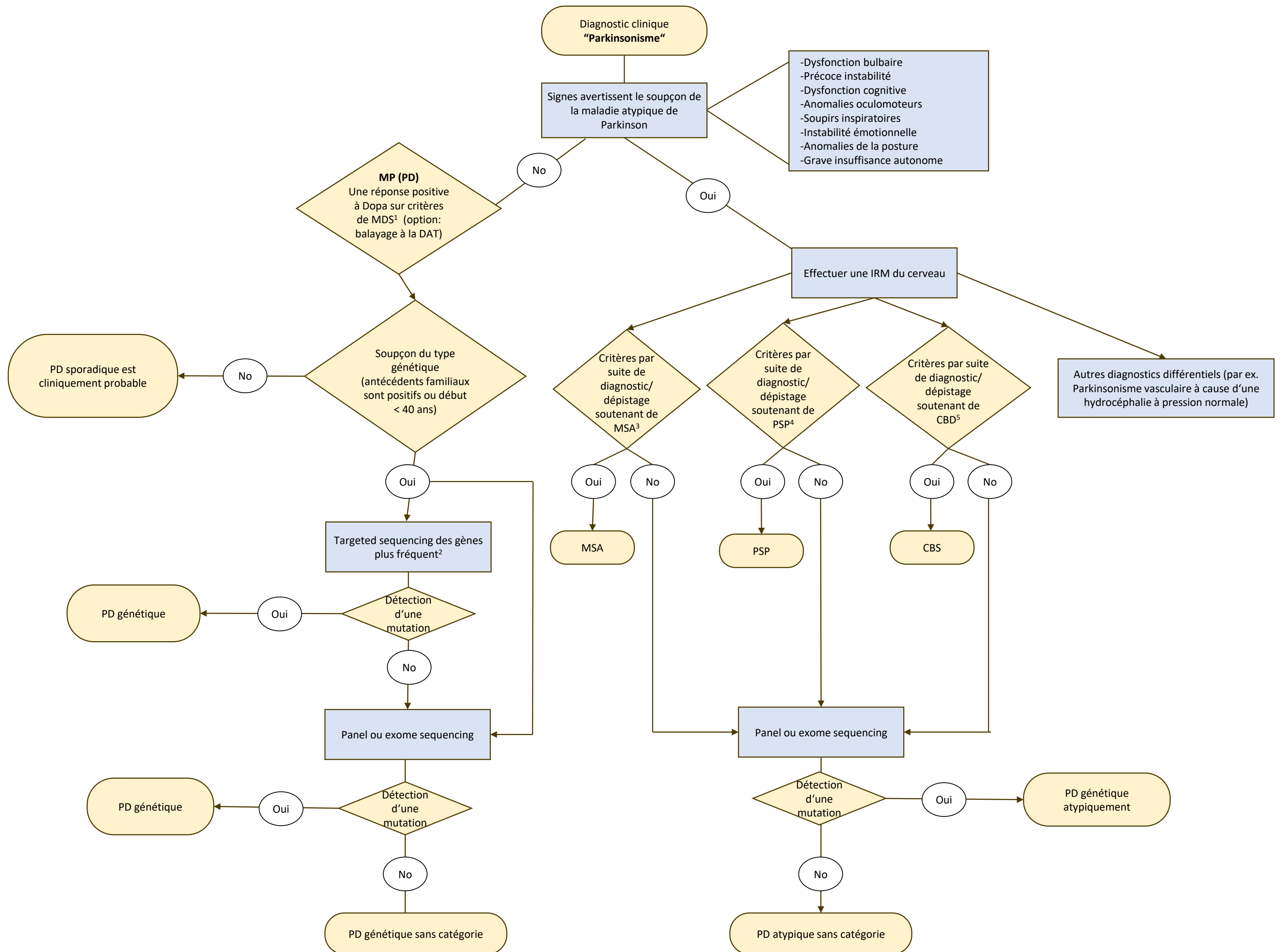
Alberto Albanese³; Norbert Brüggemann⁴; Yaroslau Compta⁵; Malgorazate Dec-Cwiek⁶; Maria Teresa Dotti⁷; Antonio Elia⁸; Antonio Federico⁷; Dusan Flisar⁹; Barbara Garavaglia⁸; Zoltan Grosz¹⁰; Christine Klein⁴; Jiri Klempir¹¹; Thomas Klockgether¹²; Thomas Klopstock¹³; Maja Kojovic⁹; Norbert Kovacs¹⁴; Bernhard Landwehrmeier¹⁵; Johannes Levin¹³; Gerrit Machetanz¹; Maria Jose Marti⁵; Anne Pavy-Le Traon¹⁶; Bart Post¹⁷; Evžen Růžička¹⁸; Francesc Valldeoriola⁵; Wim Vandenberghe¹⁹

Représentant d'organisations de patients:

John McFarlane²⁰

1 Universitätsklinikum Tübingen, Germany; 2 CHU de Bordeaux, France; 3 IRCCS Clinical Institute Humanitas – Rozzano, Italy; 4 Universitätsklinikum Schleswig-Holstein, Germany; 5 Hospital Clínic i Provincial de Barcelona y Hospital de Sant Joan de Déu, Spain; 6 University Hospital in Krakow, Poland; 7 AOU Siena, Italy; 8 Foundation IRCCS neurological institute Carlo Besta – Milan, Italy; 9 University Medical Centre Ljubljana, Slovenia; 10 Semmelweis University, Hungary; 11 General University Hospital in Prague, Czech Republic; 12 Universitätsklinikum Bonn, Germany; 13 Klinikum der Universität München, Germany; 14 University of Pécs, Hungary; 15 Universitätsklinikum Ulm, Germany; 16 Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse, France; 17 Stichting Katholieke Universiteit, doing business as Radboud University Medical Center Nijmegen, Netherlands; 18 Motol University Hospital, Czech Republic; 19 University Hospitals Leuven, Belgium; 20 European Polio Union

SCHÉMA DE DIAGNOSTIC



- ¹ Postuma, R.B., et al., MDS clinical diagnostic criteria for Parkinson's disease. *Mov Disord* 2015;30:1591-601.
- ² LRRK2, SNCA for dominant family history, Parkin, PINK1 DJ1 for early-onset disease.
- ³ Gilman, S., et al., Second consensus statement on the diagnosis of multiple system atrophy. *Neurology* 2008;71:670-6.
- ⁴ Höglinger, G.U., et al., Clinical diagnosis of progressive supranuclear palsy: The movement disorder society criteria. *Mov Disord* 2017;32:853-864.
- ⁵ Armstrong, M.J., et al., Criteria for the diagnosis of corticobasal degeneration. *Neurology* 2013;80:496-503

ABRÉVIATIONS

CBD:	dégénérescence corticobasale
CBS:	syndrome corticobasal
Critères MDS:	Critères de la Movement Disorder Society
IRM:	Imagerie par Résonance Magnétique
MSA:	atrophie du système multiple
PD:	maladie de Parkinson
PS:	syndrome parkinsonien
PSP:	paralysie supranucléaire progressive



https://ec.europa.eu/health/ern_en



European Reference Network
for rare or low prevalence complex diseases

Network
Neurological Diseases (ERN-RND)

Coordinator
Universitätsklinikum
Tübingen – Deutschland

www.ern-rnd.eu

Co-funded by the European Union

